

Couronne dite *Northern Ontario Pipe Line Corporation*. Il a deux buts principaux. Le premier intéresse la construction du tronçon nord-ontarien du pipe-line, avec la participation des deux gouvernements qui placeront en tout dans cette entreprise environ 118 millions; 35 millions pour le gouvernement ontarien, 83 pour le gouvernement fédéral. La ligne une fois construite sera louée à la *Trans-Canada Pipe-Lines* avec faculté d'achat.

La deuxième partie du projet de résolution porte sur l'aménagement du tronçon occidental du pipe-line. La société de la Couronne sera autorisée à prêter à la *Trans-Canada* la somme de 80 millions de dollars à 5 p. 100 d'intérêt. C'est un prêt fédéral à 5 p. 100 qui semble constituer une bonne affaire.

Le contrat comporte une clause de garantie stipulant que, si la société ne se conforme pas aux conditions du contrat, le gouvernement pourra prendre toute l'entreprise à sa charge.

Qu'il soit bien entendu que nous favorisons un pipe-line canadien sous maîtrise canadienne. Nous l'avons dit à maintes reprises. Nous ne favorisons aucune société particulière au Canada ou ailleurs. Nous ne favorisons certainement pas de façon particulière la *Trans-Canada Pipe Lines Limited*, à laquelle nous ne sommes nullement liés, ni à aucune autre société. A l'heure actuelle, le Gouvernement n'est saisi que d'une proposition. Si nous voulons que d'ici deux ans, un pipe-line soit aménagé d'un bout à l'autre du pays, il faut que ce soit confié à la *Trans-Canada*.

Nous voulons être sûrs que le Gouvernement fédéral n'en passe pas la maîtrise à un autre pays. Le ministre a dit qu'il y a une maîtrise fédérale certaine, que le gouvernement fédéral a l'empire absolu sur l'émission de tous les permis d'exportation. De plus, le gouvernement fédéral peut exercer sa maîtrise à l'aide d'une loi adoptée par le Parlement et l'autorisant à faire ce qu'il croit juste et raisonnable dans l'intérêt du pays. En outre, il y a le contrôle que l'Alberta exerce sur les exportations de gaz de cette province.

Afin qu'il soit bien sûr que la maîtrise restera aux mains de Canadiens, nous soumettons trois vœux au Gouvernement. D'abord, nous proposons que 51 p. 100 des droits de propriété restent, en tout temps, aux mains de Canadiens. Ensuite, nous proposons que la majorité des administrateurs de la société soient, en tout temps, des Canadiens. Enfin, nous proposons que la société mette à la disposition des Canadiens 51 p. 100 de ses actions, qui seront négociables au Canada seulement, et que la partie non souscrite par des Canadiens soit achetée par le

gouvernement fédéral, qui la gardera en fidéicommis, pour la mettre éventuellement à la disposition d'acheteurs canadiens.

Si le Gouvernement veut bien étudier ces propositions, en plus de l'autre contrôle qui existe, je suis sûr que toute opposition tombera et qu'il ne fera plus de doute que les Canadiens auront toujours la haute main sur la *Trans-Canada Pipe Lines*.

Nous sommes heureux de constater que le Gouvernement a finalement décidé de faire aménager un pipe-line transcanadien. Il reconnaîtra, je pense, qu'il a provoqué un retard considérable dans l'aménagement de ce pipe-line, mais nous sommes heureux de constater maintenant qu'il est sur le point d'en permettre l'aménagement. Cela nous réjouit, car les Albertains et d'autres ont placé des sommes énormes en vue de la mise en valeur du pétrole et du gaz dans cette province.

C'est en 1935 que l'Alberta a commencé à mettre ses ressources en valeur. Nous avons alors adopté pour ligne de conduite qu'il faudrait approvisionner d'abord la province en pétrole et en gaz, ensuite le reste du pays. Après cela, s'il y en avait suffisamment, on permettrait d'en exporter. Nous en sommes à cette étape et nous sommes d'avis qu'il est grand temps de trouver moyen de faire parvenir le gaz aux autres provinces du Canada.

De nombreux députés, surtout des membres du parti cécéliste, se demandent s'il convenait de permettre aux capitaux américains de servir à la mise en valeur de ces ressources naturelles. On se rappellera que, en 1935, celui qui était alors premier ministre de l'Alberta, M. Aberhart, est venu à Ottawa en compagnie de M. Manning et du chef de notre parti en cette enceinte pour savoir s'il serait possible d'obtenir des capitaux canadiens en vue de la mise en valeur de ces ressources. Cela était impossible. Ils sont allés en Grande-Bretagne pour y obtenir de l'aide en vue de la mise en valeur des ressources naturelles de notre province. Il n'y avait rien à faire. Ils se sont donc adressés aux États-Unis, où ils ont reçu l'aide qu'il fallait pour exploiter les ressources en question. Sans cette aide, nous ne parlerions pas aujourd'hui de l'aménagement d'un pipe-line à travers le Canada.

La Saskatchewan également a besoin d'un pipe-line transcanadien. C'est l'entreprise privée et les placements des particuliers qui ont mis en valeur les ressources de cette province. Je m'étonne grandement de l'attitude que la CCF a affichée jusqu'ici durant le débat, de celle de son chef en particulier qui s'oppose à ce que l'entreprise privée mette ces ressources en valeur. Il ne peut certainement pas oublier que c'est l'entreprise privée qui a mis en valeur toutes les